

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1341>

Châtiment et démesure

- EXERCICES et Ressources SUR LES NOTIONS.

- LA JUSTICE -

Date de mise en ligne : jeudi 2 décembre 2021

Copyright © Ressources et exercices philosophiques - Tous droits réservés

Sommaire

- [Châtiment et démesure](#)
 - [Texte de Jean de La Fontaine : les animaux malades de la peste](#)
 - [La métaphore de la peste](#)
- [Loi du talion et mesure](#)
 - [La mesure arithmétique de l'égalité ne suffit pas à définir la justice](#)
 - [BIBLE](#)
 - [Aristote](#)
 - [Hegel](#)

[Châtiment et démesure]

L'Enfer de Dante Divine Comédie-Â»

Pour aller plus loin...

Dante, La Divine Comédie, Chant VI

Dante, guidé par Virgile, traverse les Enfers...

Quand mon esprit, tout absorbé dans la pitié de mes deux parents, et troublé de tristesse, revint à soi, je vis autour de moi, partout où j'allais, et me tournais, et regardais de nouveaux tourments et de nouveaux tourmentés.

Je suis au troisième cercle de la pluie éternelle, maudite, froide, pesante : toujours la même, toujours elle tombe également. Des averses de forte grêle, et d'eau noire, et de neige, traversent l'air ténébreux ; fétide est la terre qui les reçoit. Cerbère, bête cruelle et de forme monstrueuse, avec trois gueules aboie contre ceux qui sont là submergés. Il a les yeux rouges, la barbe grasse et noire, le ventre large, les mains armées de griffes : il déchire les esprits, les écorche, et les dépèce. La pluie les fait hurler comme des chiens : fréquemment les malheureux profanes se tournent faisant d'un de leurs côtés un abri à l'autre.

Sitôt que Cerbère, nous aperçut, il ouvrit ses gueules et nous montra ses crocs : pas un de ses membres qui ne frémit. Mon Guide étendit les mains, prit de la terre, et à pleines poignées la jeta dans les gosiers affamés. Tel le chien avide qui aboie, s'apaise lorsqu'il mord la proie, ne songeant à combattre que pour la dévorer ; ainsi fut-il des sales mâchoires du démon Cerbère, qui étourdit tellement les âmes qu'elles voudraient être sourdes

Exercice : [Qu'est-ce qu'un bouc émissaire](#) avec René Girard

Texte de Jean de La Fontaine : les animaux malades de la peste.

La métaphore de la peste

Les Animaux malades de la peste
Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice
Que le plus coupable périsse.

[-] Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
Et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur
En les croquant beaucoup d'honneur.
Et quant au Berger l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.
Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,

Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'Ane vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de Moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.
Jean de LA FONTAINE (1621-1695), Fables, Livre VII, 1

[Loi du talion et mesure]

La mesure arithmétique de l'égalité ne suffit pas à définir la justice

BIBLE

Exode 21:24 Oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Lévitique 24:20 Fracture pour fracture, oeil pour oeil, dent pour dent, il lui sera faite la même blessure qu'il a faite à son prochain.

Deutéronome 19:21 Tu ne jetteras aucun regard de pitié, oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

- Aristote

[Ethique à Nicomaque L. V](#)

- Hegel :

Principes de la philosophie du droit, extrait de l'Addition au § 101 *Il est très facile de montrer l'absurdité de la peine comme talion (ainsi vol pour vol, brigandage pour brigandage, oeil pour oeil, dent pour dent, qui nous représentent le criminel borgne et édenté), mais le concept n'a rien à voir avec cela, seule l'idée de cette égalité spécifique est responsable de ces images. La valeur, comme l'équivalence interne de choses qui dans leur existence externe sont spécifiquement très différentes, est une notion qui apparaît déjà dans les contrats (cf. plus haut), ainsi que dans l'action civile contre le crime (§ 95), et par elle la représentation passe de la caractéristique immédiate de la chose à l'universel. Dans le crime, où le caractère indéfini de l'action est une détermination fondamentale, les distinctions spécifiques extérieures sont d'autant plus effacées, et l'égalité ne peut plus être la règle que pour l'essence de ce que le criminel a mérité, mais non pour la forme extérieure de cette peine. Ce n'est qu'au point de vue de cette dernière que la punition du vol et du brigandage, peine pécuniaire ou de prison, sont inégales, mais quant à leur valeur, à leur propriété commune d'être des dommages, ils sont comparables. C'est alors, on l'a vu, l'affaire de l'intelligence de chercher l'approximation de l'égalité de valeur. Si l'on ne conçoit pas la connexion interne virtuelle du crime et de l'acte qui l'abolit, et que, par suite, on n'aperçoit pas l'idée de la valeur et de la comparabilité selon la valeur, on en arrive à ne voir dans une peine proprement dite que la liaison arbitraire d'un mal avec une action défendue.*